

FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date d'émission : 16-janv.-2015Date de révision 28-mars-2024Numéro de révision 1.01

1. IDENTIFICATION

Nom du produit CLEAN QUICK CHLORINATED SANITIZER & CLEANER

Code(s) du produit 1-55

Identificateur de produit 98668776_PROF_NG

Type de produit Produit fini - Professionnel

Utilisation recommandée Sanitizer.

Restrictions d'utilisation Utilisez seulement comme dirigé sur l'étiquette.

Fabricant Procter & Gamble

1 P&G Plaza

Cincinnati, Ohio 45202

Procter & Gamble Inc. P.O. Box 355, Station A Toronto, ON M5W 1C5

Courriel pgsds.im@pg.com

Numéro d'appel d'urgence Transport (24 Heure)

CHEMTREC - 1-800-424-9300

(États-Unis / Canada) or 1-703-527-3887

Mexique sans fraisdans la campagne: 01-800-681-9531

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Ce produit est classifies sous 29CFR 1910.1200 (d) et le Règlement Canadien sur les Produits Dangereux comme suit:.

Catégorie de danger

Corrosion cutanée/irritation cutanée Catégorie 2
Lésions oculaires Catégorie 1
Mot indicateur Danger

Mentions de danger Provoque une irritation cutanée

Provoque des lésions oculaires graves

Pictogrammes de danger



Conseils de prudence Se laver les mains soigneusement après manipulation

Use with ventilation.

Porter un appareil de protection des yeux/du visage

Conseils de prudence - Réponse EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs

minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être

facilement enlevées. Continuer à rincer

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir

Boire un ou deux verres d'eau

EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et ;a maintenir au repos dans

une position où elle peut confortablement respirer

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU:

Rincer abondamment à l'eau.

En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin

Conseils de prudence - Entreposage Aucun

Conseils de prudence - Élimination Aucun.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Les ingrédients sont répertoriés selon 29CFR 1910.1200 Annexe D et l' Réglement Canadien sur les Produits Dangereux

Nom chimique	Synonymes	Secret commercial	CAS No.	% en poids
Sodium Dichloroisocyanurate	Sodium	Oui	51580-86-0	3 - 7
Dihydrate	Dichloroisocyanurate			
	Dihydrate			

Renseignements complémentaires Concentrations réelles retenues à titre de secret d'affaires conformément à la HPR

Canadienne

4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins

Contact avec les yeux Rincer abondamment à l'eau. Appeler immédiatement un médecin.

Contact avec la peau Rincer abondamment à l'eau. Appeler un médecin si l'irritation évolue et persiste.

Ingestion Boire un ou deux verres d'eau. NE PAS faire vomir. Obtenir immédiatement des soins

médicaux si des symptômes apparaissent.

Inhalation EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et ;a maintenir au repos dans

une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un médecin ou

un centre antipoison.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Notes au médecin Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés Poudre chimique sèche, CO2, mousse antialcool ou eau pulvérisée.

Moyens d'extinction inappropriés Aucun.

Danger particulier Aucun connu.

Équipement de protection particulierComme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de

pour les pompiers pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

Dispositions particulières Aucun.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Éviter tout contact avec les yeux, la

peau ou les vêtements.

Conseils pour les services d'intervention d'urgence

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Précautions relatives à

l'environnement

Ne doit pas être rejeté dans l'environnement

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher la formation d'un nuage de poussière. Empêcher d'autres fuites ou

déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes de nettoyage Balayer et transférer à la pelle dans des contenants appropriés pour élimination. Éliminer

conformément à la réglementation locale.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention

sécuritaire

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Garder le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Ne jamais réintroduire le produit déversé dans son récipient d'origine en

vue d'une réutilisation. Conserver hors de la portée des enfants.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé.

Produits incompatibles Aucun connu.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives relatives à l'exposition Il n'y a pas de limites d'exposition pour ce ou ces ingrédients.

Contrôles techniques appropriés

Mesures techniques Emplacementsde Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:

S'assurer une ventilation adéquate

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):

Lorsque cela est raisonnablement faisable, la ventilation doit se faire par aspiration aux

postes de travail et il doit y a voir une extraction générale convenable

Équipement de protection

individuelle

Protection des yeux Emplacementsde Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:

Nécessite une protection des yeux

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):

Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques)

S'il y a un risque d'éclaboussures, porter : Lunettes de protection à fermeture étanche

Protection des mains Emplacementsde Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:

Gants de protection

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):

Gants de protection

Protection de la peau et du corps Emplacementsde Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:

Porter un vêtement de protection approprié

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):

Porter un vêtement de protection approprié

Protection respiratoire Emplacementsde Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:

Aucun équipement de protection particulier requis

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection

respiratoire

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physiqueSolideAspectblanc poudreOdeurChlore

Seuil olfactif Aucun renseignement disponible

PropriétéValeursRemarquespH8.3(as 1% solution)

Aucun renseignement disponible

Aucun renseignement disponible

Aucun renseignement disponible

Point de fusion / point de

congélation

on

Point initial d'ébullition et plage d'ébullition

Point d'éclair Aucun renseignement disponible

Taux d'évaporation
Aucun renseignement disponible
Aucun renseignement disponible
Aucun renseignement disponible
Aucun renseignement disponible

Limites d'inflammabilité dans l'air

innites a milanimabilite dans i an

Limite supérieure d'inflammabilité Aucun renseignement disponible

ou d'explosivité

osivité

Limite inférieure d'inflammabilité

ou d'explosivitéAucun renseignement disponiblePression de vapeurAucun renseignement disponibleDensité de vapeur relativeAucun renseignement disponibleDensité relativeAucun renseignement disponible

Solubilité dans l'eau 100%

Coefficient de partage
Température d'auto-inflammation
Température de décomposition
Aucun renseignement disponible
Aucun renseignement disponible

Viscosité Aucun renseignement disponible

Propriétés comburantes Ces substances accélèrent la combustion lorsqu'elles sont impliquées dans un feu.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

Stabilité Stable dans des conditions normales.

Polymérisation dangereuse Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Réactions dangereuses Aucun dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviter Aucun dans des conditions normales de traitement.

Matières incompatibles Aucun en particulier.

Produits de décomposition

dangereux

Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Renseignements sur le produit

Informations sur les voies d'exposition probables

InhalationAucun effet connu.Contact avec la peauIrritant pour la peau.IngestionAucun effet connu.

Contact avec les yeux Risque de lésions oculaires graves.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Aucun effet connu.

Toxicité aiguë Aucun effet connu. Corrosion cutanée/irritation cutanée Irritant pour la peau.

Lésions oculaires graves/irritation Risque de lésions oculaires graves.

oculaire

Sensibilisation de la peau Aucun effet connu. Sensibilisation des voies Aucun effet connu.

respiratoires

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Toxicité pour la reproduction
Toxicité pour le développement
STOT - exposition unique
STOT - exposition répétée
Danger par aspiration
Cancérogénicité

Aucun effet connu.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

écotoxicité

Dangers pour le milieu aquatique. Contient une substance qui provoque le risque d'effets dangereux pour l'environnement.

Persistance et dégradation Aucun renseignement disponible.

Potentiel de bioaccumulation Aucun renseignement disponible.

Mobilité Aucun renseignement disponible.

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Disposal methods

98668776 PROF NG - CLEAN QUICK CHLORINATED **SANITIZER & CLEANER**

Date de révision 28-mars-2024

Déchets de résidus/produits

inutilisés

L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et

locales.

L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et Emballage contaminé

Codes Californie déchets dangereux 331

(non-ménage de réglage)

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

L'expéditeur est responsable de l'identification des exemptions éventuelles, y compris les quantités limitées, qui peuvent s'appliquer en fonction de la taille des emballages.

DOT

Numéro UN ou numéro

UN3077

d'identification

Nom officiel d'expédition

MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A

UN3077, MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT,

SOLIDE, N.S.A(Sodium Dichloroisocyanurate), 9, III, Polluant marin

Classe (s) de danger relatives

au transport

Désignation

Ш

Groupe d'emballage **Exceptions d'emballage** 155 Emballage en vrac 240 Emballage autre que le vrac 213 **Emergency Response Guide** 171

Number

L'expéditeur est responsable de l'identification des exemptions éventuelles, y compris les quantités limitées, qui peuvent s'appliquer en fonction de la taille des emballages

IMDG

Numéro UN ou numéro

d'identification

Désignation officielle de

transport de l'ONU

MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A

UN3077, MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT,

SOLIDE, N.S.A(Sodium Dichloroisocyanurate), 9, III, Polluant marin

UN3077

Classe (s) de danger relatives

Désignation

au transport

Groupe d'emballage Ш

F-A, S-F EmS-No.

L'expéditeur est responsable de l'identification des exemptions éventuelles, y compris les quantités limitées, qui peuvent s'appliquer en fonction de la taille des emballages.

IATA

Numéro UN ou numéro UN3077

d'identification

Désignation officielle de

MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A

transport de l'ONU

Désignation UN3077, MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT,

SOLIDE, N.S.A(Sodium Dichloroisocyanurate), 9, III

Classe (s) de danger relatives

au transport

Groupe d'emballage Ш Conseils de prudence - Réponse 9L

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

RÈGLEMENTS FÉDÉRAUX AMÉRICAINS

CERCLA

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit.

Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique, Section 112, Polluants atmosphériques dangereux (HAP) (voir 40 CFR 61)

Ce produit ne contient aucune substance reconnue comme un polluant de l'air dangereux (HAPS) sous la section 112 des amendements du Clean Air Act de 1990

Loi sur la qualité de l'eau

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :.

FIFRA

Ce produit chimique est un produit de pesticide homologué par l'Environmental Protection Agency des États-Unis et est assujettie à certaines exigences en matière d'étiquetage en vertu de la loi fédérale sur les pesticides. Ces exigences diffèrent des critères de classification et renseignements sur les risques nécessaires pour SDS, et pour les étiquettes en milieu de travail de produits chimiques non-pesticides. L'information risque exigée sur l'étiquette des pesticides est reproduit ci-dessous. L'étiquette du produit comporte les autres informations importantes, y compris le mode d'emploi.

Numéro d'enregistrement 1275-27-3573 DANGER cause une lésion irréversible aux yeux Provoque une irritation cutanée Nocif en cas d'ingestion NOCIF EN CAS D'ABSORPTION PAR LA PEAU

Réglementations des Etats

Nom chimique	CAS No.	Massachusetts
Sodium Sulfate	7757-82-6	X
Pentasodium Triphosphate	7758-29-4	X
Sodium Dichloroisocyanurate Dihydrate	51580-86-0	X

Nom chimique	CAS No.	Pennsylvanie
Sodium Sulfate	7757-82-6	X
Pentasodium Triphosphate	7758-29-4	X
Sodium Dichloroisocyanurate Dihydrate	51580-86-0	X

Proposition 65 de la Californie

Ce produit n'est pas assujetti à l'avertissement d'étiquetage en vertu de la Californie Proposition 65.

Inventaires internationaux

ÉTATS-UNIS

Tous les composants ajoutés intentionnellement de ce produit (s) sont répertoriés dans l'inventaire TSCA des États-Unis

Canada

Ce produit est en conformité avec la LCPE pour l'importation par P&G

Légende

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LCPE - Loi canadienne sur la protection de l'environnement

16. AUTRES INFORMATIONS

HMIS

Risques pour la santé 3 Inflammabilité 0 Dangers physiques 0

NFPA

Risques pour la santé 3
Inflammabilité 0
Instabilité 0

Date d'émission :16-janv.-2015Date de révision28-mars-2024

Avis de non-responsabilité.

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

Fin de la fiche signalétique